



PAROLES

DE BIBS

Alain Mercier

06-70-96-07-73

Florian Farasse

06-17-37-08-17

Rollier + 505%, les actionnaires + 78%, la force de Production +1,4%

Avec un salaire de 4,5 millions d'euros, Michel Rollier, patron du groupe Michelin, prend la tête des patrons du Cac 40 les plus grassement payés en 2010. Une rémunération largement en hausse grâce aux bénéfices du groupe Michelin qui ont augmenté de 10 00% sur la même période.

« C'est sur le dos de ses salariés que Michelin s'est refait une santé. C'est le résultat du plan social de 2009 qui a particulièrement frappé notre territoire avec 477 suppressions d'emplois dans l'usine de Blanzay », s'indignent quatre élus du Bassin minier (D. Mathus, J.-C. Lagrange, T. Thévenoud et G. Emorine). Cette année-là, deux autres sites français ont également subi de lourds plans sociaux, 340 licenciements à Tours et 270 à Noyelle-les-Seclins, soit un total de 1 087 emplois supprimés.

Dans leur communiqué, les élus précisent que M. Rollier aura perçu un salaire presque une fois et demie plus élevé que le montant consacré par Michelin à la réindustrialisation du Bassin minier en « réparation » de son plan social. Michelin a en effet versé 3,2 millions d'euros pour financer la création d'entreprise.

« Indécence » boîte de chocolat

Politique du résultat oblige, Michelin a annoncé un bénéfice de 1 049 millions d'euros pour 2010, entraînant des augmentations de salaires terriblement différenciées : plus 505 % pour le salaire de Michel Rollier, plus 78 % pour les dividendes des actionnaires... et plus 1,4 % pour les ouvriers, qui peuvent prétendre à 1,7 % d'augmentation individuelle s'ils sont bien notés par leur hiérarchie.

Comble de « l'indécence » pour la CGT, au mois de mars sur le site Blanzay, les bons résultats locaux ont donné lieu à des récompenses en nature : les salariés se sont vus offrir une boîte de chocolat que la plupart ont refusé. « Essayez de payer vos factures, un loyer, des mutuelles ou du carburant avec une boîte de chocolat, fulmine Serge Allègre, agent de fabrication génie civil et délégué CGT. Que dirait M. Rollier s'il recevait des chocolats à la place de ses 4,5 millions d'euros ? »

Vendredi 13 mai 2011: Journée de Solidarité avec les actionnaires

La CGT appelle à la mobilisation vendredi 13 mai, jour de l'assemblée générale des actionnaires à Clermont-Ferrand.

Vendredi 13 Mai 2011

Equipe A, B et C : 1 heure à 8 heures de grève

Proposition d'actions en Mai:

L'entreprise se porte bien, même très bien, et aux dires de nos cogérants, se portera de mieux en mieux dans les 4 ans à venir. Des résultats en hausse sont attendus pour chacune de ces années. Or, si Michelin a déjà fait ses objectifs et pronostics jusqu'en 2015, voire 2020, **dans le volet social rien n'est annoncé !**

Pour le personnel, les années passent et se ressemblent, les négociations salariales sont toujours une mascarade, et les propositions sont toujours identiques.

Suite aux bons résultats de l'entreprise, la CGT est intervenue au Comité d'Entreprise Européen pour demander et appuyer le courrier que nous avons adressé à la direction demandant l'ouverture de nouvelles négociations salariales. Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons toujours pas eu de réponse. C'est dire le profond mépris qu'a l'entreprise à l'égard de ses salariés et de ses représentants.

Devons-nous continuer à rester silencieux devant une telle injustice de politique salariale ?

Comme à l'image de nombreuses entreprises dernièrement, ne devrions-nous pas nous mobiliser pour demander le juste retour du fruit de notre travail ?

Il est vrai qu'il n'est pas coutume dans l'entreprise que toutes les catégories de salariés s'unissent pour porter une revendication collective, mais à situation exceptionnelle, **il faut une mobilisation exceptionnelle et nous vous invitons à en débattre avec vos élus CGT.**

Non, nos salaires, contrairement à celui de notre patron, ne sont pas en tête des salaires des plus grandes entreprises françaises.

Agissons tous ensemble pour :

Une augmentation de salaire (+350 €uros)

La reconnaissance de la pénibilité du travail, départ à 55 ans pour les postés

L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail, stress, blâmes...

Arrêt du travail le dimanche

La lutte pour les emplois, la retraite, les salaires etc...

En Mai: « fais ce qu'il te plait »

du Vendredi 6 Mai au Dimanche 8 Mai

du Vendredi 13 Mai au Dimanche 15 Mai

du Vendredi 20 Mai au Dimanche 22 Mai

du Vendredi 27 Mai au Dimanche 29 Mai

Equipe A, B et C : 1 heure à 8 heures de grève

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION CGT

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**